



DEPARTEMENT DU DOUBS
CANTON DE MONTBELIARD-OUEST
MAIRIE DE PRESENTEVILLERS 25550
E-mail : mairie.presentevillers@wanadoo.fr
TEL 03.81.92.35.24 FAX 03.81.92.39.89

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 30 MAI 2016 A 19 H 30

Etaient présents :

Mesdames CAVALLIN Adeline, FOUCAULT Isabelle, JOURDET Alexandra, LAURENT Rachel,
SALINIER Marie-José, TAILLARD Isabelle,
Messieurs FENAUX Eric, LALLEMANT Patrice, MATHIEU Philippe, POSTY Alain,
PROST Jean-Michel

Secrétaire de Séance : Monsieur POSTY Alain

APPROBATION COMPTE-RENDU DU 24 MARS 2016

Le CR est approuvé à l'**unanimité**.

RESTRUCTURATION DU SECRETARIAT

Actuellement, le poste de secrétaire est à 31,50 h (au grade d'Adjoint Administratif 1^{ère} Classe).
Le poste était couvert à hauteur de 25,50 h depuis le 10/09/2013.

Suite à la dématérialisation des documents administratifs et comptables, une réduction du temps de travail à 24 h 00 est proposée.

Le conseil à l'**unanimité** accepte la suppression du poste à 31,50 h et de ce fait, la création du poste à 24 h00 (au même grade d'Adjoint Administratif 1^{ère} Classe).

DECISION MODIFICATIVE POUR REPORTS DE CREDITS

Le compte « subvention de fonctionnement aux associations » n'a pas été crédité au Budget 2016.
Un report de crédit du compte 022 (Dépenses imprévues de fonctionnement) vers le compte 6574 (Subventions aux associations) d'un montant de 2500 € est nécessaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'**unanimité** d'effectuer ce report.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'une maison sise au 9 rue de Bavans, parcelles C18 et C19.

Le Maire explique qu'une demande d'alignement a été faite auprès du conseil Départemental pour régulariser la situation de fait.

Une mention sur l'acte de vente précisera que la surface concernée sera cédée ultérieurement à la collectivité.

La commune renonce au droit de préemption.

VOTE : pour à l'unanimité.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

- ***Ecole de Musique Prélude :***

Proposition d'accorder une subvention :

3 voix pour (Mrs POSTY Alain, FENAUX Eric, et PROST Jean-Michel),

3 abstentions (Mmes CAVALLIN Adeline, SALINIER Marie-José et Mr LALLEMANT Patrice) et

5 contre (Mmes FOUCAULT Isabelle, JOURDET Alexandra, LAURENT Rachel, TAILLARD Isabelle et Mr MATHIEU Philippe).

Par conséquent, le conseil municipal n'accorde pas de subventions à l'école de Musique.

- Le Conseil à **l'unanimité** décide de ne pas accorder de subventions aux associations suivantes :
 - ***Association Française des Sclérosés en Plaque***
 - ***Les amis de l'hôpital***
 - ***AFM Téléthon***
 - ***Le Tennis Club de la Vallée du Rupt***

MOTION POUR LE SOUTIEN D'IMPLANTATION D'UNE CLINIQUE A MONTBELIARD

Le Pays de Montbéliard a vu sa dernière clinique privée fermer ses portes à la fin de l'année 2015.

Cette fermeture, associée au prochain transfert de l'hôpital de Montbéliard, en janvier 2017, vers le site Médian situé dans le Territoire de Belfort, réduit considérablement l'offre de soins qui doit être proposée à nos concitoyens.

Nous proposons de soutenir le projet d'implantation d'une clinique à Montbéliard, conformément d'ailleurs aux autorisations actuellement en cours, dans le schéma d'organisation sanitaire arrêté par l'Agence Régionale de Santé.

Le conseil Municipal à **2 Abstentions** (Mme CAVALLIN Adeline et Mr FENAUX Eric) et **9 pour** autorise le Maire à signer la motion de soutien.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat au public :

LUNDI	9 H 00 à 13 H 00
MARDI	9 H 00 à 11 H 00
JEUDI	14 H 00 à 18 H 30
VENDREDI	14 h 00 à 16 H 30

- Les travaux rue de Dung sont quasiment terminés, il reste néanmoins quelques modifications encore à faire (marquage au sol, panneaux).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Fait à Présentevillers, le 31 mai 2016
Le secrétaire de séance Mr POSTY Alain